

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 mars 2021

Compte-rendu

Convocation du 25 février 2021

Présents : Mesdames BEILLARD, RAVENEAU, MAUBOUCHER-MINIER, LAURENT, LACRAMPE-BOSSIS, MASSIAS, DUPUY.

Messieurs CHAPEAU, LHUILLIER, GROLLEAU, ABILLARD, RONCERET, GUIOCHEREAU, DOUBLET.

Excusée : Mme BONIN Marjorie

Secrétaire de séance : Mr GROLLEAU Tony

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 02 février 2021.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 février 2021

Le compte-rendu transmis par mail aux membres du conseil municipal n'appelle aucune remarque ou observation.

Epandage des boues

Madame le Maire informe que la régie des eaux de l'agglomération Saumur Val de Loire lance une campagne de recensement et de recherche de terrain pour permettre au secteur agricole de profiter des épandages des boues générées par les stations d'épuration. Les membres du conseil municipal ne sont pas contre cette méthode mais souhaitent qu'un arrêté règlementant l'épandage soit mis en place sur la commune.

Vote des subventions

Les membres du conseil municipal ont voté les subventions aux associations pour l'année 2021.

DPU

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter sur le bien situé : 26 rue de l'Amandier